

## VIA MAURIENNE

Aménagement de l'itinéraire cyclable  
et mise en compatibilité des documents  
d'urbanisme de six communes

Du 12 janvier  
au 16 février 2023

**Participez à la  
concertation publique !**

Toutes les personnes concernées et intéressées sont invitées à s'informer et donner leur avis sur le projet soumis à la concertation : l'aménagement de cinq sections de l'itinéraire cyclable VIA MAURIENNE pour un total d'environ 70 kilomètres (articles L.121-17 et suivants du Code de l'environnement) et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme sur six communes (article L.103-2 du Code de l'urbanisme).

Chacun peut s'exprimer sur le projet, les alternatives proposées pour aménager l'itinéraire, les vocations attendues pour les haltes d'accueil ainsi que sur la mise en conformité des documents d'urbanisme.



**Contribuer au projet pour  
construire ensemble cet itinéraire**

- Via le formulaire disponible sur la **plateforme participative** [civocracy.org/auvergne-rhone-alpes/viamaurienne](https://civocracy.org/auvergne-rhone-alpes/viamaurienne)
- Sur les **registres** mis à disposition du public à l'Hôtel de Région, dans les mairies concernées par le projet, aux sièges des communautés de communes et du Syndicat du Pays de Maurienne
- Par **courriel** : [viamaurienne@auvergnerhonealpes.fr](mailto:viamaurienne@auvergnerhonealpes.fr)
- Par **courrier postal** : Conseil régional d'Auvergne-Rhône - Alpes - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage des Projets d'infrastructures de Mobilité - Concertation publique VIA MAURIENNE - 101, Cours Charlemagne - CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02

### RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique de présentation du projet aura lieu le lundi 16 janvier à la salle polyvalente de Villargondran, rue de Cettier. Elle est ouverte à tous, dès 18h30.



**S'informer pour mieux  
appréhender le projet**

- Consulter le **dossier de concertation**, aux heures habituelles d'ouverture, à l'Hôtel de Région (Lyon), dans les mairies concernées par le projet, ainsi qu'aux sièges des communautés de communes également impliquées et du Syndicat du Pays de Maurienne (Saint-Jean-de-Maurienne).
- Prendre connaissance du **dispositif de communication** (panneaux d'exposition, dossier de concertation, affiche, etc.) à disposition du public sur la plateforme participative accessible depuis le site [civocracy.org/auvergne-rhone-alpes/viamaurienne](https://civocracy.org/auvergne-rhone-alpes/viamaurienne)



[civocracy.org/auvergne-rhone-alpes/viamaurienne](https://civocracy.org/auvergne-rhone-alpes/viamaurienne)

Conception/réalisation : Komenvoir